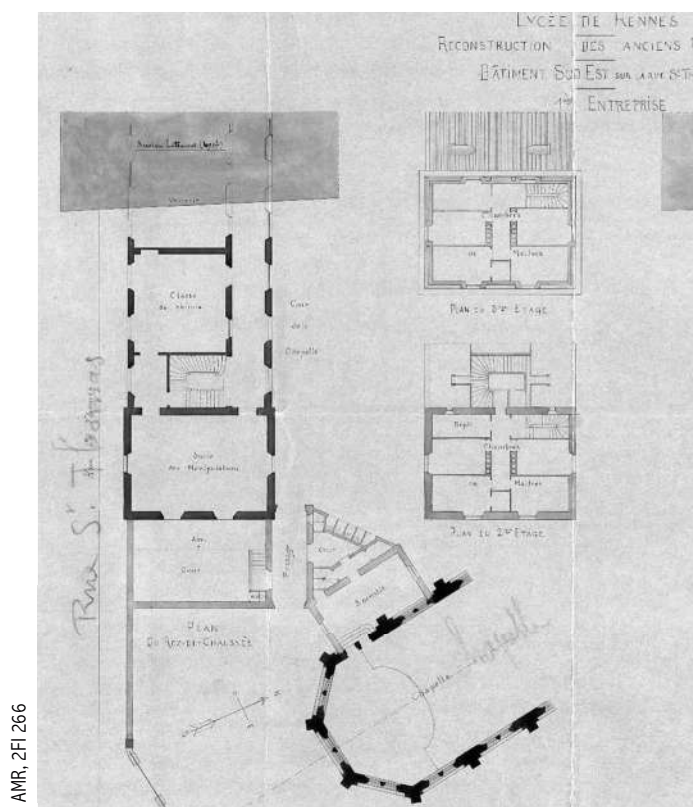


L'ambition de l'excellence

• Plan du pavillon Sud-Est construit par Martenot :



Sur la partie gauche de ce plan réalisé en août 1882, on voit le chevet de la chapelle (terminée en 1879), le plan des chambres des maitres (surveillants) prévues aux 2ème et 3ème étages et, à gauche, celui des locaux de chimie prévus au rez-de-chaussée. Ceux-ci se composent d'Est en Ouest,

- d'une courette à demi-couverte prévue pour les expériences qui nécessitent le plein air,
- de la salle de manipulations elle-même reliée par le petit cabinet du professeur à
- l'amphi de cours.

On remarque, figuré en grisé, l'extrémité Est du vieux lycée à laquelle la nouvelle construction va s'adosser.

Les salles très éclairées le jour seront désormais éclairées au gaz le soir et disposent de l'eau courante

Elles sont équipées de meubles commodes dessinés par l'architecte ce qui nous permet de les comparer à ce qui subsiste.

• Plan de la salle de manipulation de chimie

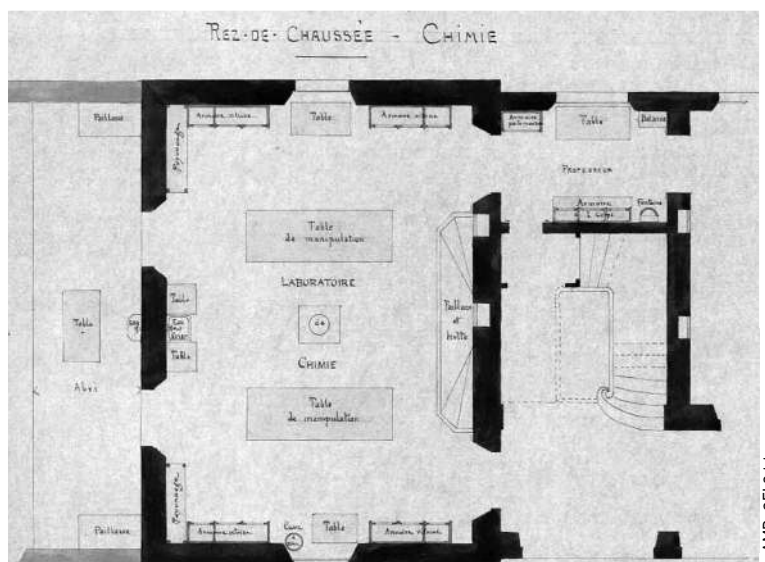
Transformations

La salle de chimie, avant même d'être officiellement désaffectée lors de la Rénovation/Restructuration amorcée en 1993, avait subi plusieurs modifications.

- Les armoires sont restées conformes aux dessins de MARTENOT mais la dimension de la hotte est très réduite par rapport à celle livrée en 1887 et dont, grâce à la crasse du mur, on devinait encore la trace avant la rénovation. (Cf.photo p 11)
- Les changements principaux concernent les "paillasses" (tables de manipulation).
- La place centrale de la salle, autrefois occupée par le poêle, a été équipée d'une troisième paillasse, de dimension plus réduite.

Le soubassement de ces paillasses a peu changé mais les tables revêtues autrefois d'un carrelage clair ont reçu en 1933-34 au témoignage de M. Joseph RAIMBAUT (ancien élève du lycée et ancien professeur de mathématiques), un revêtement en mosaïque réalisé par la maison ODORICO.

Ce revêtement de mosaïque est identique à celui de la table sur laquelle repose la "petite hotte", ce qui permet peut-être de dater l'aménagement de celle-ci.





Cl. B. Wolff

• La salle Hébert avant la Rénovation

- Les panneaux de bois qui séparaient les paillasse en deux, longitudinalement, ont disparu pour faire place à une rampe de distribution de gaz en dessous des étagères.

Rénovation

Les normes de sécurité actuelles et l'évolution de l'enseignement rendaient cette salle de moins en moins adaptée. Son plafond qui s'effondrait et la corrosion des conduites de gaz la rendaient même dangereuse.

Elle fut condamnée avant même

que la Rénovation ne soit programmée.

- Lors de l'élaboration de la phase "Patrimoine" (phase 7), il fut décidé qu'elle ne serait plus salle de cours, mais que, rénovée et restaurée, elle subsisterait comme témoin du lycée conçu par MARTENOT. L'Amélycor (Association pour la mémoire du lycée et du collège de Rennes) en a fait une sorte de "cabinet de curiosité" où sont présentés des échantillons des riches collections du lycée (chimie mais aussi physique et histoire naturelle).
- Le nom de "HEBERT" - nom d'un professeur de physique-chimie hors norme qui a enseigné en ces lieux - a été conféré à cette salle en hommage à son élève Alfred JARRY qui - remaniant la geste potachique déjà riche consacrée à cet enseignant calamiteux - a fait de son personnage, l'universel "Père Ubu".

Avenir de la salle de chimie et de ses annexes

Les annexes ce sont l'espace sous verrière et la courette sur lesquels s'ouvrent les portes-fenêtres de la salle "Hébert". Au cours des discussions qui ont accompagné les travaux de rénovation, l'architecte Joël GAUTIER a envisagé la possibilité de couvrir ces espaces ce qui aurait permis d'y installer des expositions permanentes ou temporaires. Il n'a pas pu disposer des fonds nécessaires. On peut y accéder directement par une petite porte qui ouvre de plain-pied entre les deux grilles, ce qui éviterait d'entrer dans la cité scolaire. Cet espace n'est cependant pas aux normes pour remplir un véritable rôle muséal autonome. Outre l'absence d'un "accès handicapé", il est aussi dépourvu de toilettes (obligatoires dans tout lieu qui accueille du public). L'utilisation des toilettes situées en face, dans l'abside de la chapelle, impliquerait de pénétrer dans l'enceinte de la cité scolaire.

Classement ou pas classement?

L'enthousiasme manifesté par les participants au colloque de l'ASEISTE attestait du caractère exceptionnel de la salle Hébert et l'idée de classement procédait de la crainte de la voir disparaître en l'absence d'obstacle administratif. Il a semblé au bureau de l'Amélycor, d'une part que la définition par les autorités régionales et départementales d'un "espace patrimoine" dans la cité scolaire, valait classement et que d'autre part la procédure de classement n'était pas sans risque.

Elle pourrait, en effet impliquer un retour au *statu quo ante* qui remettrait en cause l'aspect éclectique des collections présentées en salle Hébert et ne serait envisageable que si l'on couvrait la courette.

A.T.